

Marie Chavanon
Maire de Fresnes

4,5 millions d'euros : une belle avancée pour le financement du bassin de rétention à Fresnes !

Le 4 janvier 2023

Marie CHAVANON, maire de Fresnes, se réjouit de la décision de la Métropole du Grand Paris de participer à hauteur de 4,5 millions d'euros au financement de la construction d'un bassin de rétention à Fresnes. Une décision qu'elle a impulsée suite à sa demande exprimée récemment lors d'un Conseil métropolitain.

Depuis 2017, Marie CHAVANON se bat pour faire aboutir ce projet parce qu'avec le dérèglement climatique, il est très probable que les crues soient de plus grande ampleur et plus fréquentes à l'avenir. Toutefois, faute d'accord entre les divers financeurs, le projet peinait à voir le jour.

Marie CHAVANON est heureuse d'apprendre qu'elle a obtenu un financement de la MGP à hauteur de 4,5 millions d'euros qui viennent s'ajouter à la participation financière des autres acteurs. La ville de Fresnes, de son côté, met à disposition le terrain sur lequel sera implanté l'ouvrage et qui est estimé à 1 million d'euros. C'est une belle victoire !

Rappel des faits

En trente ans, vingt trois submersions par refoulement des égouts ont été enregistrées à Fresnes. Après la submersion de 2001, plusieurs comités de pilotage ont été organisés afin de répondre à l'ensemble des problématiques liées à la construction d'un bassin de rétention et de dépollution estimé à 32 millions d'euros HT.

Les 11 et 12 juin 2018, la commune de Fresnes a été frappée par de violents orages. Les précipitations, qui ont atteint 80 mm, ont sinistré de nombreux foyers, auxquels se sont ajoutés nombre de commerces, d'entreprises et d'équipements publics, comme la MJC et la piscine de Fresnes restés longtemps inexploitable. Les causes ces inondations sont liées à l'insuffisance des capacités des ouvrages d'assainissement par rapport aux volumes d'eau à évacuer lors d'évènements de grande importance tel que celui de juin 2018 et bien avant, celui de juillet 2001.

C'est à la suite de l'évènement de juillet 2001, qu'au terme d'une étude complète conjointement réalisée entre le SIAAP et de Département du Val-de-Marne, le scénario consistant en la création d'un bassin de rétention et de dépollution de 50 000 m³ sur un terrain mis gracieusement à disposition par la commune de Fresnes au lieu-dit « Parc du Moulin de Berny » a été retenu.

Marie CHAVANON veut rappeler sa détermination à faire réaliser ce bassin de rétention du parc de Moulin de Berny indispensable pour protéger les victimes des inondations.